

## Consultations pré-budgétaires

Avec Élisabeth Brière, députée de Sherbrooke  
Et l'honorable Marie-Claude Bibeau, députée de Compton-Stanstead,  
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

### Présentation des priorités environnementales du Conseil régional de l'environnement de l'Estrie

La relance économique : une réelle opportunité pour un virage vert dans  
un contexte de changements climatiques

Présenté par le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie  
le 26 octobre 2020



Nous vous remercions du temps que vous accordez à entendre les priorités des acteurs socio-économiques de vos circonscriptions, en termes de besoin en financement. Le fait de nous regrouper de cette manière est tout autant enrichissant pour nous, qui sommes ainsi informés des préoccupations particulières de nos collaborateurs régionaux.

Le contexte actuel nous demande de repenser nos priorités en fonction d'une relance économique qui soit bénéfique pour les citoyens canadiens, à long terme, et dans un contexte de changements climatiques. Les choix d'aujourd'hui auront des conséquences importantes sur le développement, et notre priorité est que celui-ci soit durable, et dans le respect de la capacité de support de nos milieux naturels.

Nous avons choisi d'aborder quatre thèmes qui reflètent le plan d'action triennal du Conseil régional de l'environnement de l'Estrie et que nous croyons particulièrement pertinents pour une relance économique dans un contexte de crise climatique.

## **L'acquisition de connaissances scientifiques et le suivi de l'état de l'environnement pour faciliter l'aide à la décision, ainsi que l'adaptation et la résilience face aux changements climatiques**

Même en 2020, malgré toute la notoriété de la question climatique sur la place publique, il demeure que le concept de changements climatiques et la prise de conscience locale face aux risques pour la région reste abstraite pour encore une grande majorité de décideurs, incluant ceux qui subissent déjà des impacts, comme des inondations, des périodes de chaleur et de sécheresses plus intenses.

**Du financement doit être octroyé pour permettre aux organisations environnementales et scientifiques de compiler, de diffuser des données sur l'état de l'environnement régional et local et son suivi à long terme dans le temps, et d'assurer de transmettre de façon vulgarisée ces informations à nos décideurs afin de les soutenir dans la prise de décision.** Parce que les données ne sont pas facilement accessibles aux décideurs, il est difficile d'inclure les données écologiques et climatiques dans la prise de décision, alors que les aléas climatiques ont des impacts de plus en plus évidents et que la mise en place de mesures d'adaptation est pressante afin d'assurer la résilience des communautés. De plus, avec des données régionales précises des impacts ressentis et potentiels, les élus municipaux et les décideurs régionaux seront à même de mieux comprendre l'importance de mettre en place des infrastructures adaptées mais également de réaliser l'importance de la protection et de la conservation de territoires naturels en raison des fonctions écologiques rendues dans l'adaptation aux impacts des changements climatiques.

Environnement et changements climatiques Canada a récemment déployé un appel de proposition pour des projets de mobilisation des communautés face à l'enjeu des changements climatiques. Cet exemple de financement est tout à fait en adéquation avec le besoin criant d'informer et d'accompagner nos élus et acteurs de la communauté face aux actions concrètes qu'ils et elles peuvent mener pour améliorer notre bilan environnemental.

## Appui aux pratiques agroenvironnementales des entreprises agricoles

Le Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) dévoilait la semaine dernière son plan d'agriculture durable 2020-2030. Disposant d'une enveloppe de 125 M\$ pour les 5 premières années, ce plan est une réponse aux recommandations faites par la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles et a été bien reçu par le milieu.

**Or ce plan ne comporte aucune mesure liée à l'adaptation aux changements climatiques alors que ceux-ci sont de plus en plus perceptibles dans le monde agricole.** Citons à titre d'exemple la sécheresse qui sévit depuis quelques années dans certaines régions du Québec. Le défi le plus pressant du secteur agricole est sa capacité à s'adapter aux modifications rapides du climat. Nous avons été soulagés de constater que la chaîne agroalimentaire avait été maintenue, même en période de pandémie. Les changements climatiques vont tester la robustesse du réseau au cours des prochaines années.

La région de l'Estrie est caractérisée par **une topographie vallonnée et des sols sensibles à l'érosion**. Une des pratiques qui permet de réduire considérablement l'érosion des sols est **l'implantation de cultures intercalaires qui permettent de maintenir un couvert végétal tout au long de l'année**. Cette technique nécessite l'utilisation de semoirs spécialisés que l'on ne retrouve pas sur les fermes. Actuellement, le programme Prime-Vert du MAPAQ subventionne ce type d'équipement, mais uniquement pour les producteurs en mode biologique. Comme ceux-ci ne cultivent que de petites surfaces, l'effet sur la réduction de l'érosion est extrêmement marginal. **Il faudrait fournir cette aide financière aux producteurs de grandes cultures et encore mieux, subventionner l'achat de semoirs par les entrepreneurs à forfait. L'effet serait constaté immédiatement sur de grandes surfaces.**

Le projet Agriclimat, débuté en 2017, fait la promotion des mesures d'adaptation aux changements climatiques auprès des entreprises agricoles. La phase 2 du projet est en attente d'un financement et devrait, nous l'espérons, débuter en janvier 2021. **Des contributions financières importantes aux mesures d'adaptation seront nécessaires dans les prochaines années.** On pense notamment aux infrastructures, mais aussi aux programmes de gestion des risques climatiques. <https://agriclimat.ca/>

## Protection des milieux naturels

Le Canada s'est engagé à assurer la conservation de 17 % du territoire terrestre d'ici 2020. **En Estrie, où la diversité biologique est parmi les plus riches de la province et où la forêt domine le paysage, le territoire est majoritairement de tenure privée et seulement 3,47 % du territoire est actuellement protégé selon les critères gouvernementaux actuels.** Plusieurs enjeux tels que

l'aménagement du territoire et le contrôle des espèces exotiques envahissantes justifient une protection accrue de la biodiversité. En collaboration avec les organismes de conservation et les MRC, le CREE répertorie et analyse l'ensemble des initiatives de protection en vue d'offrir un portrait plus réaliste des efforts de conservation en cours en Estrie et d'influencer les décideurs vers des mesures de protection qui permettront d'atteindre les objectifs de conservation.

Différentes démarches et outils sont nécessaires pour assurer la conservation du patrimoine naturel et le rétablissement des espèces en péril. Nous saluons l'importance des investissements du gouvernement canadien en matière de conservation des milieux naturels, notamment via l'initiative pour le patrimoine naturel prévu jusqu'en 2023. Dans le contexte pandémique actuelle, la démonstration est faite une fois de plus quant au besoin de préserver les habitats fauniques et des écosystèmes en équilibre. **Les efforts financiers doivent être maintenus afin d'approcher plus rapidement et même atteindre les cibles de conservation.**

## **Pour une relance verte : privilégions la consommation responsable et locale**

Relancer l'économie **afin de stimuler l'achat local, particulièrement en favorisant les entreprises qui démontrent leurs efforts pour offrir des biens et service respectueux de l'environnement et des communautés.** Une multitude de reconnaissances et de certifications contribuent à cibler directement les entreprises québécoises et canadiennes qui présentent une offre responsable. Le bénéfice se fera hautement ressentir tant au niveau économique, social qu'environnemental. **Le gouvernement fédéral et les députés peuvent jouer un rôle extraordinaire dans la relance en privilégiant les achats locaux et les entreprises engagées vers le développement durable, les constructions en bois canadien (québécois au Québec) et en participant activement à faire rayonner les innovations locales de leurs circonscriptions.** Chaque ministère et chaque bureau de député devrait avoir sa politique d'achat local et en faire la promotion régulièrement afin de se présenter comme un modèle pour les entreprises et institutions québécoises et canadiennes.

Nous suivrons avec le plus grand intérêt les prochaines étapes vers le dévoilement du prochain budget. Nous sommes confiants que l'urgence climatique sera considérée dans vos choix budgétaires.

Merci de communiquer avec nous pour obtenir plus d'informations sur nos projets et les autres priorités environnementales incluses au plan d'action du Conseil régional de l'environnement.

Jacinthe Caron  
Directrice générale  
819 821 4357 p.1  
[j.caron@environnementestrie.ca](mailto:j.caron@environnementestrie.ca)

